

LE MANITOBA

CINQ SOUS LE NUMERO

EDMUNDSTON, N.-B., 2 AVRIL, 1931.

DIX-HUITIEME ANNEE No 15

Petites Nouvelles D'un Peu Partout

HEALY EST MORT.
Dublin, 27. — M. Timothy Healy qui fut le premier gouverneur de l'Irlande d'Irlande, est décédé hier soir, âgé de 75 ans.

Entré au parlement britannique en 1880, le jeune Healy y lutta pour le Home Rule et finit par adhérer au Sinn Féin en 1912. En 1922 il devint le premier gouverneur de l'Irlande libre. Orateur et écrivain de talent, il publia plusieurs ouvrages, dont le dernier paru en 1928.

Mlle MacPHAIL.
ET M. FERGUSON
Ottawa, 27. — Mlle Agnes MacPhail, seule femme députée de la Chambre des Communes a eu hier des remarques piquantes à l'adresse de l'hon. Ferguson, haut commissaire des Canadiens à Londres.

"Puis-je m'imaginer dit-elle, au plus profond de mon cœur le premier ministre d'Ontario envoyé à Londres comme représentant du Canada et notre ministre plénipotentiaire à la cour de St-James. C'est une dure épreuve pour la cour de St-James, mais c'est un grand soulagement pour le Canada."

"Et ce que je dis, je veux le dire", ajouta-t-elle en scandant ses mots.

M. BUMBRAV.
REEMPLACE M. VIEU
Ottawa, 28. — La nomination de M. John Bumbraw, avocat de Montréal, comme membre de la Commission des Chemins de Fer, en remplacement de M. Thomas Vieu, démissionnaire, est tenue pour certaine dans les cercles politiques d'Ottawa.

Aux dernières élections fédérales M. Bumbraw avait été candidat conservateur dans Hochelaga contre M. E.-C. Saint-Père.

MORT DU LITTÉRATEUR BENNETT.
Ottawa, 28. — Le littéraire bien connu Enoch-Arnold Bennett a succombé à la typhoïde, il y a quelques heures. Il était âgé de 63 ans.

FETE DE MGR.
ART. MELANSON
Campbellton, N. B., le 28 mars. — Mgr Arthur Melanson, le distingué curé de Campbellton, célébrait hier le 50ème anniversaire de naissance.

Les élèves de l'Académie ont donné une séance dramatique et musicale à cette occasion dont ont profité les paroissiens pour exprimer leur vœux et félicitations au digne pasteur de la paroisse.

Mgr Melanson est curé de Campbellton depuis dix ans. Il était auparavant curé de Balmoral. C'est un grand apôtre de la colonisation et de l'éducation.

ON VERRA LE SAINT-GRAAL.
New York, 31. — Une coupe d'argent qui est une légende dit être celle qui servit à Jésus-Christ et à ses apôtres dans la dernière Cène — le Saint-Graal du roi Arthur — sera sous peu envoyée à Paris comme partie d'une exposition de l'art chrétien.

Cette nouvelle a été annoncée par le propriétaire de la coupe, M. Fahim Kouchakji. La coupe en question est actuellement déposée dans une boîte de banque à lui. Elle fut trouvée en Syrie par les archéologues en 1910.

WILLINGTON CHEZ LE ROI.
Ottawa, 30. — Le roi a reçu aujourd'hui Lord Willington, le nouveau vice-roi des Indes, avant son départ pour aller prendre son poste. Lord Willington a pris le déjeuner avec le roi et la reine.

MULLER AU CRÉMATOIRE.
Ottawa, 30. — Des milliers de républicains allemands se pressaient dans les rues de la capitale pour voir passer le convoi funèbre de l'ancien chancelier Muller, leader social-démocratique, se rendant au four crématoire.



AVIS

Jusqu'à nouvel ordre les Routes Provinciales sont prohibées à la circulation des véhicules-moteurs pesants.

Seuls les autos de promenade d'une pesanture reconnue de pas plus de 3200 lbs, et les autos commerciaux dont le poids combiné à celui de la charge n'excède pas 3500 lbs, seront tolérés sur les Grandes Routes, jusqu'à nouvel ordre.

Les conducteurs de véhicules commerciaux doivent porter sur eux un certificat attestant du poids du chassis et de la boîte ou de la carrosserie, selon le cas.

Tout véhicule-moteur ne devra pas dépasser 20 milles à l'heure en vitesse.

Les Ingénieurs des Grandes Routes ont l'autorité et les instructions de fermer à la circulation des automobiles toute route qui deviendra sérieusement endommagée.

Ces règlements seront strictement mis en force, la punition pour infraction étant une amende de pas moins de \$8.00 et de pas plus de \$20.00 (Highway Act, Sect. 94)

HON. D. A. STEWART
Ministre des Travaux Publics
Fredericton, N. B.
le 30 mars 1931.

Des Enfants de 6 à 8 Ans Travaillant pour le Gouvernement

L'Honorable J. E. Michaud demande une enquête Royale et accuse certains employés du gouvernement d'irrégularités.

Fredericton, N. B., Mrs 25. — L'hon. J. E. Michaud, député de Madawaska, et Critique Financier de l'Opposition à la Chambre de Fredericton, a porté ce matin des accusations contre plusieurs employés du gouvernement dans différents départements, et surtout dans le Département de la Voirie et des Ponts. Plusieurs commissaires de chemins et un surintendant de ponts sont accusés d'avoir failli leurs listes de paye en y ajoutant le nom de personnes qui n'auraient pas travaillé, ainsi en faisant payer de l'argent de 6 à 8 ans; enfin en accordant à des journaliers le salaire alloué au propriétaire d'une paire de chevaux avec touchers.

M. Michaud a demandé une Enquête Royale. Les conservateurs étant en majorité au Comité des Comptes Publics, cette enquête a été refusée. Toutefois, le Comité a approuvé la recommandation d'une enquête par un officier du Département des Travaux Publics. Le gouvernement a approuvé le rapport et a décidé de faire faire l'enquête le plus tôt possible, par un Sous-ministre.

Le Commissaire Enquêteur devra se rendre dans différents comités de la Province et entendre les témoignages d'une soixantaine de témoins déjà assignés. L'on dit que plusieurs personnes du comté de Madawaska devront comparaître à cette enquête.

Mlle BENNETT



Cette vignette est une reproduction de la plus récente photographie de Mlle Bennett, sœur du Très Honorable R. B. Bennett, premier ministre du Canada.

LES VACANCES DE PAQUES DU 1 AU 13 AVRIL.

La session s'est ajournée le 1er avril et se réunira de nouveau lundi le 13 avril, d'après une mesure qui a été proposée par le premier ministre et approuvée par la Chambre. Les crédits supplémentaires pour l'exercice financier courant. Ils seront employés à défrayer les dépenses imprévues encourues depuis la dernière session du Parlement.

En plaçant les longues vacances de la Chambre, le très honorable R. B. Bennett a déclaré que le nouveau gouverneur général du Canada s'embarquera pour le Canada aujourd'hui même et qu'il est attendu à Halifax Nouvelle-Ecosse, le samedi suivant, le 4 avril. Un certain nombre de ministres iront à sa rencontre.

Le chef de l'Opposition répliqua qu'il ne voulait en rien critiquer la motion du premier ministre, mais il déclara que vu du fait que le Parlement avait été convoqué à une date tardive, le premier ministre pourrait à l'avenir le réunir en janvier. La Chambre aurait alors le temps de s'occuper des affaires du pays et pourrait de même prendre des vacances de Pâques raisonnables.

LA CHORALE
Se réunira à 8 heures demain soir, vendredi, à la salle des Chevaliers de Colomb, pour exercice de chant. Tous les membres sont priés d'y être présents.
LE DIRECTEUR.

La Session Provinciale S'est Close Jeudi Dernier

Le Lieutenant-Gouverneur a prorogué la législature provinciale jeudi dernier, en faisant une revue des différentes mesures adoptées. — Sur 116 bills présentés à la Chambre en a adopté 110. — Un résumé des plus importants.

Une mesure de la dernière heure est celle qui enlève à la population rurale le privilège de payer la taxe des chemins par du travail sur les routes. — Cependant cette mesure ne sera pas mise en force cette année.

La session provinciale s'est terminée jeudi dernier après une adresse de Son Honneur le Lieutenant-gouverneur H. H. McLean, C. V. D., dans laquelle celui-ci a passé en revue brièvement la législation nouvelle que la Chambre a adoptée.

Parmi les mesures les plus importantes, le Lieutenant-gouverneur signale l'accord d'une prime pour le défrichement des terres, ce qui est un grand succès pour la production agricole dans la province; l'octroi d'un aide plus grand au "Farm Settlement Board", permettant à cette organisation de poursuivre son travail fructueux; une pension pour les employés du gouvernement; l'établissement de l'unité de conditions dans les postes d'assurance-fer; l'acte d'évidence en ce qui se rapporte à la profession légale.

Le Lieutenant-gouverneur parle également des démarches faites en vue d'obtenir un Parlement dans la province, en coopération avec le gouvernement fédéral, du bill qui impose une taxe sur les affiches placées sur les routes; l'incorporation de la Société Loyal, en vue de la célébration du 150ème anniversaire de leur arrivée au pays, des provisions faites pour terminer les travaux de l'Université du Nouveau-Brunswick et de l'Hôpital provincial.

Il parle aussi des changements dans l'acte de Chasse, dans l'acte des véhicules moteurs, Son Honneur le Lieutenant-gouverneur a remercié la Chambre pour les prévisions faites au sujet des services publics dans la province, celles-ci étant aussi nécessaires que le permettent les présentes conditions. Il appelle les bénédictions de la divine Providence sur le peuple de cette province qui lui doit une sincère reconnaissance pour les bienfaits reçus dans le passé.

Des 116 bills présentés à la législature au cours de la session qui vient de se terminer, quatre ont été mis en loi, trois ont été fusionnés et 110 ont été adoptés.

Un bill qui a son importance, et qui fut adopté à la dernière minute est celui présenté par le ministre des Travaux Publics pour enlever aux populations rurales le privilège de payer leurs taxes de chemins par du travail sur les routes.

Depuis 1908, les contribuables ruraux ont payé leurs taxes de chemins en travaillant sur les routes. D'après la nouvelle loi, on devra payer de l'argent au secrétaire-trésorier du comté et le secrétaire Trésorier provincial a tous les pouvoirs pour en assurer la perception.

Le système employé dans le passé, déclare-t-on, n'a pas donné de résultats satisfaisants. Des \$80,000 ou environ, que devait percevoir annuellement le gouvernement comme taxes de chemins, environ \$10,000 étaient payés en argent, ou fournissant du travail pour un autre montant d'environ \$120,000, et le reste n'était jamais payé. Quoique cette mesure est de nature à augmenter considérablement les revenus, l'opposition s'est fortement objectée à son adoption.

Ce n'est cependant pas l'intention du gouvernement de mettre cette mesure à exécution cette année, à cause de la dépression économique actuelle. Cette mesure prendra effet par une proclamation du Lieutenant-gouverneur en Conseil.

Une autre mesure qui a son importance est celle qui oblige toute personne responsable, en tout ou en partie pour un accident d'automobile, à prendre une assurance de responsabilité.

Un bill qui suscite de l'intérêt dans les cercles industriels est celui qui permet à la Gaitneau Power Co. d'absorber la St-John River Power Company. Ces deux compagnies sont des subsidiaires de l'International Paper and Power Co., et le but de ce merger est de faciliter la finance d'une unité supplémentaire de pouvoir à Grand Falls, afin que les usines de pulpe de la N. B. International Paper Co. puissent bénéficier d'un pouvoir suffisant et constant pendant toute l'année, même lorsque la Rivière St-Jean sera à son bas.

On se Prépare aux Prochaines Elections Civiques

Les contribuables du Quartier No. 1 se réuniront pour choisir leurs représentants au conseil de ville. — M. E. Edgar Ouellet et Bélonie Clavette sont le choix de la majorité.

A une assemblée des contribuables et électeurs du quartier No. 1 de la ville d'Edmundston, tenue vendredi dernier dans la salle Godin, ont été élus les candidats à l'échevinage, comme représentants de ce quartier aux prochaines élections civiques de la ville d'Edmundston. Voici les diverses motions qui ont été adoptées par les personnes présentes, par ordre de priorité:

Proposé par M. Denis M. Martin, secondé par M. H. Caron, que M. Clavis Cyr préside cette assemblée et que M. Michel Morin agisse comme secrétaire. Adopté.

Proposé par M. Amédée Thériault, secondé par M. C. E. Bellie, que M. E. Edgar Ouellet soit candidat à l'échevinage à la prochaine élection civique de la ville d'Edmundston.

Proposé par M. D. M. Martin, secondé par M. Thadée Martin, que M. E. F. Bélanger soit candidat à l'échevinage à la prochaine élection civique de la ville d'Edmundston.

Proposé par M. C. E. Bellie, secondé par M. W. Floride que M. Jimmy Michaud soit candidat à l'échevinage à la prochaine élection civique de la ville d'Edmundston.

L'assemblée décide que la nomination des membres de l'assemblée se fera par scrutin secret, et l'on procédera immédiatement au vote secret, tel que proposé. M. E. F. Bélanger demande que sa nomination soit retirée des minutes et l'assemblée consent à ce que M. Bélanger soit nommé, après explication donnée.

Les suffrages se distribuent comme suit:

M. E. Edgar Ouellet: 15 en faveur, 8 contre; M. Jimmy Michaud: 12 en faveur, 24 contre; M. Bélonie Clavette: 14 en faveur, 21 contre.

Les deux échevins actuels, MM. Thadée et James Martin, ont pris une part active dans le choix des candidats ci-haut mentionnés. Leur ralliement, ainsi que celui de plusieurs de leurs supporters, à la candidature de MM. Ouellet et Clavette, laisse croire qu'ils n'ont pas l'intention d'être eux-mêmes de nouveaux candidats à ces prochaines élections civiques qui auront lieu le 21 avril.

LE "VILLE D'YS"

Le Gouvernement français décide qu'il visitera les Iles-de-la-Madeleine.

On nous fait savoir, de source officielle, que le gouvernement français, désireux de donner un témoignage d'intérêt aux Académies des Iles de la Madeleine, a décidé que le stationnaire "VILLE D'YS", fera escale, cette année, du 20 au 30 juin, dans cet archipel.

Cette décision, qui a été prise sur les instances de M. G. Perrot, Consul de France à Terre-Neuve, ne manquera pas de causer un vif plaisir aux nombreuses personnes qui s'intéressent aux "voyages de liaison" qui, depuis de tout but politique, ont pour objet unique de mettre en rapport les divers groupes de langue française dans l'Amérique du Nord.

Aux Iles de la Madeleine, dont les communications avec l'extérieur sont si peu fréquentes, l'escale du stationnaire français sera évidemment accueillie avec enthousiasme par une population privée de contact avec ses frères de langue, et pour laquelle, d'autre part, les distractions sont bien rares.

ON L'OBLIGE A DONNER SA RESIGNATION

Pour avoir payé un quart de paiement avec l'argent du gouvernement.

Fredericton, N. B. — Michel Savole, commissaire des chemins, Inkerman, comté de Gloucester, a donné sa démission à la suite du déménagement d'Edmond Lozier, de Lozier Settlement, qui avait accusé de l'avoir payé pour un quart de paiement, 84, avec un chèque du gouvernement en ajoutant à la liste de paie au nom de Lozier le temps nécessaire pour former ce montant.

M. Lozier avait été appelé à témoigner, mais l'avoué de Savole et sa démission rendent ce témoignage inutile.

Voici la déclaration de Savole, présentée et lue au Comité des comptes publics:

"Au ministre des Travaux publics, Fredericton, N. B.

"Je, Michel Savole, surintendant des Chemins pour la paroisse d'Inkerman, soumis ma démission comme comitissaire et je m'engage à rembourser au département la somme de \$12, payée régulièrement, à Edmond et Océaire Lozier, l'avoué."



Le cotisation sera heureux de recevoir la secrétaire annuelle des membres pour 1931. — La cotisation est la vie du Club sans elle les activités sont restreintes.

Publié par le Club de Chasse et de Pêche du comté de Madawaska, dans l'intérêt du comté, pour la préservation de nos ressources naturelles.

DERNIERES ACTIVITES DE LA CHAMBRE
L'hon. A. J. Léger a présenté un bill pour l'adoption d'une proposition pour les membres du service civil. Tous les employés réguliers contribueront par un pourcentage de leurs salaires à un fonds de pension, un peu sur le plan qui existe dans le service civil fédéral.

L'hon. C.-D. Richardson, ministre des Travaux de la Couronne a présenté un bill pour établir un parc national dans la province du Nouveau-Brunswick. Le gouvernement aura

UNE BAISSÉ CONSIDÉRABLE DANS LES REVENUS DE FRASER COMPANIES LTD

Le rapport annuel de cette compagnie à ses actionnaires annonce que le paiement de l'intérêt sur les dettes de \$1,659,925.

Montréal, 27 mars. — Les revenus de la Fraser Companies Limited, pour les douze mois se terminant le 31 décembre 1930, accusent une baisse considérable sur ceux des années précédentes, et le rapport financier de la compagnie publié aujourd'hui montre que les revenus ne sont pas suffisants pour faire face aux charges fixes.

Les revenus d'opérations, après déduction des frais d'opération, des taxes et des provisions pour dettes douteuses, mais sans déduction de la dépréciation et les intérêts, se chiffrent à \$278,289, comparés à \$1,419,961, pour l'année 1929.

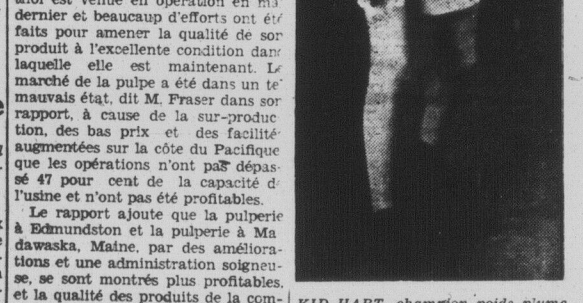
On attribue aux mauvaises conditions du marché pour le bois de construction, la diminution du revenu de cette compagnie.

Dans son rapport aux actionnaires, M. Archibald Fraser, président de la compagnie a déclaré qu'il est recommandable de retarder le paiement de l'intérêt sur l'émission de débentures à 6 1/2 p. c. du 1er avril. La pulperie de la Cie Fraser à Athol est venue en opération en mai dernier et beaucoup d'efforts ont été faits pour amener la qualité de son produit à l'excellente condition dans laquelle elle est maintenant. Le marché de la pulpe a été dans un mauvais état, dit M. Fraser dans son rapport, à cause de la sur-production, des bas prix et des facilités augmentées sur la côte du Pacifique que les opérations n'ont pas dépassé 47 pour cent de la capacité d'usine et n'ont pas été profitables.

Le rapport ajoute que la pulperie à Edmundston et la pulperie à Athol, dans la province de la Nouvelle-Brunswick, ont été améliorées et une administration soignée, se sont montrées plus profitables, et la qualité des produits de ces usines s'est considérablement améliorée.

Ces deux usines sont maintenant en position de faire une concurrence avantageuse sur le marché de la pulpe. Le commerce deviendra plus actif et se montrera beaucoup plus profitable.

LA BOXE



KID HART, champion poids plume de Moncton qui rencontrera Bill Lemieux d'Edmundston, dans un match de 10 rounds, au Vention Hall à Edmundston, jeudi le 9 avril.

LE GOUVERNEMENT CHANGE D'IDEE

LA TAXE DES REPAS
Le gouvernement n'a pas cru devoir adopter le bill de la taxe des repas, à la session qui vient de se terminer. Ce bill avait pour effet d'imposer une taxe de 5 p. c. sur les repas d'une plâtrerie et plus.

On comprend que les hôteliers, par l'intermédiaire de leur association, ont fait une forte opposition à

ANNONCE

Considérant que la politique de vente de la General Motors est devenue plus exigeante et, dans notre opinion, guère pratique du point de vue du vendeur, particulièrement dans les conditions qui régissent et semblent vouloir subsister assez longtemps, nous avons accepté l'agence Ford, il y a quelques mois. C'était notre intention de continuer le commerce des produits de la General Motors, jusqu'au temps où la continuation avec cette compagnie ne serait possible qu'en souscrivant à des clauses que nous avons jugées insolites et profitables à un seul des parties; ces clauses sont universellement insérées dans toutes les formules de contrats aux vendeurs de General Motors, récemment révisées.

Le fait que nous avons accepté l'agence des produits Ford a évidemment poussé la compagnie General Motors au point que conséquemment, nous devions faire face au problème de choisir entre les produits Ford et General Motors. Après considération sérieuse, et tenant compte du système révisé de la General Motors dont nous avons parlé plus haut, et de nos besoins dans les circonstances actuelles, nous décidâmes qu'une rupture de notre part à l'endroit de l'agence Ford ne serait pas faite quelle que fut la décision que la General Motors jugerait à propos de prendre. Nous avisâmes donc le représentant de la General Motors de ce fait, et le résultat que nous avons été avisés de la suspension de nos relations de vente de McLaughlin-Bulk et de Pontiac.

NOTRE SERVICE SE POURSUIVRA ININTERROMPU. Aussitôt que les conditions de température nous le permettront, les dernières retouches à notre Nouveau Garage et à notre Station de Service seront effectuées, et l'outillage le plus moderne installé. Notre personnel comprendra les mécaniciens de la plus grande expérience et de la plus grande compétence possible, spécialement exercés à un service prompt et court.

Les personnes qui se servent d'automobiles seront sans égard pour la marque de leur machine, considérées également.

Nous apprécierons particulièrement le patronage de nos clients antérieurs, qui emploient les produits McLaughlin-Bulk et Pontiac.

Ayant servi nos clients au meilleur de notre connaissance, avec les moyens déterminés dont nous disposons par le passé, nous avons pleine confiance que la clientèle future justifiera nos efforts et nos placements pour offrir au public automobiliste d'Edmundston et des environs un service ininterrompu, vingt-quatre heures durant, à l'un des établissements le plus modernement construits et outillés dans l'est du Canada.

CREECHTON & CALDWELL LTD.
E. A. Caldwell, gérant.